



Coat - Méal

COMPTE-RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 26 FEVRIER 2018

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 8

Votants : 9

L'an deux mille dix-huit, le vingt-six février, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de COAT-MEAL, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Yann LE LOUARN, Maire.

Date de convocation : 19 février 2018.

Présents : l'ensemble du Conseil Municipal, à l'exception de Martial CLAVIER, qui a donné pouvoir à Danielle ROUE, de Karine LE ROUX, Michel REPECAUD, Fabien GUYOMARD, Christian LE NEVE, Annie LE GUEN et Elodie LAMBERT.

Secrétaire de séance : Monique JESTIN.

**ORDRE DU JOUR :**

- Comptes administratifs et comptes de gestion 2017
- Convention fourrière
- Tableau des emplois du personnel communal
- Questions diverses.



Le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité.

[Comptes de gestion et comptes administratifs 2017](#)

M. le Maire présente les comptes de gestion et les comptes administratifs 2017 du budget général de la commune, dont les résultats sont identiques et se résument ainsi :

Section	Dépenses	Recettes	Total
<b>Fonctionnement</b>			
Solde 2016		100 531.34	100 531.34
Réalisations 2017	577 798.13	690 798.90	113 000.77
<b>Total</b>	<b>577 798.13</b>	<b>791 330.24</b>	<b>213 532.11</b>
<b>Investissement</b>			
Solde 2016		85 302.73	85 302.73
Réalisations 2017	759 006.34	614 406.20	- 144 600.14
<b>Total</b>	<b>759 006.34</b>	<b>699 708.93</b>	<b>- 59 297.41</b>
<i>Restes à réaliser</i>	<i>138 440.00</i>		

Les comptes administratifs, comme les comptes de gestion sont approuvés à l'unanimité.

[Convention fourrière](#)

Monsieur le Maire présente à l'assemblée un projet de convention relative à la mise en fourrière des animaux errants.

Celle-ci, établie avec le Chenil de Keriouan à TREGLONOU, prévoit les modalités de capture, garde, identification et restitution des animaux, ainsi que de leur transfert à la fourrière animale de la métropole brestoise à l'expiration du délai de garde. Le coût à charge de la collectivité dans le cas où un animal n'est pas réclamé par son propriétaire est également détaillé.

Le Conseil donne son accord à la signature de cette convention.

#### Tableau des emplois

Monsieur le Maire expose que la nouvelle médiathèque a été mise en service mi-janvier et que de nombreuses familles nouvelles s'y sont abonnées.

Afin de faire fonctionner la structure dans les meilleures conditions et qu'une expertise soit apportée aux bénévoles assurant actuellement seuls la gestion, il propose la création d'un poste d'adjoint du patrimoine, à temps non complet, à raison de 5 heures hebdomadaires. Le recrutement pourra être mutualisé avec les communes de Plouguin et Lanrivouaré qui recherchent également un agent.

Après en avoir délibéré, par 7 voix Pour et 2 abstentions, le conseil municipal décide la création d'un poste et modifie le tableau des emplois du personnel communal en conséquence.

#### Questions diverses

##### Installation d'une borne pour le rechargement des véhicules électriques

Yann DERRIEN, ayant constaté que de nombreuses communes aux alentours ont fait installer sur leur domaine public une borne pour le rechargement des véhicules électriques, interroge le Maire sur leur mise en place.

Celui-ci, à priori peu favorable à cela, propose qu'un conseiller se renseigne et apporte des réponses concrètes aux diverses questions posées : coût, entretien, provenance de l'électricité, etc

##### Accord de DETR

Un accord de subvention de 75 000 € a été obtenu auprès de l'État, au titre de la DETR, pour les travaux d'aménagement de la route de Mengleuz ó Kerbrat.

##### Lotissement « Chez Antoine »

Les offres des entreprises ont été reçues en fin de semaine dernière et sont actuellement en cours d'analyse par le maître d'œuvre.

##### Dates des prochaines réunions

Commission Communication-Animation : jeudi 8 mars à 18 H 00

Commission des Finances : lundi 12 mars à 20 H 00

Commission des travaux : samedi 17 mars à 9 H 00

Conseil municipal : lundi 26 mars à 19 H 00.

Fin de la séance à 21 H 30

Affiché le 01/03/2018